STV FST
Finkenhubelweg 11
CH-3012 Bern

T +41 31 307 47 47
info@stv-fst.ch
stv-fst.ch

STV FST
Schweizer Tourismus-Verband
Fédération suisse du tourisme
Federazione svizzera del turismo
Federaziun svizra dal turissem

APPARTEMENTS DE VACANCES ET CHAMBRES D'HÔTES

DÉROULEMENT D'UNE CLASSIFICATION

La FST
met à disposition tous les documents pour la classification / Accès STnet pour la classification.

L'organe de classification
envoie le questionnaire, les critères exigences et les conditions minimales au loueur.

ou

L'organe de classification
envoie l'«Online-Registration» par le STnet.

Le loueur
remplit les données de classification dans le questionnaire, resp. saisie les données dans le STnet, et le retourne à l'organe de classification.

L'organe de classification
saisit les données dans le STnet et détermine la catégorie des étoiles provisoire (étoiles noires / fond jaune).

La catégorie des étoiles correspond à l'estimation du loueur (questionnaire, question 30).

La catégorie des étoiles ne correspond pas à l'estimation du loueur (questionnaire, question 30).

L'organe de classification
classe l'objet définitivement

L'organe de classification
informe le loueur sur ce qui manque pour arriver à la catégorie estimée et le conseille.

L'organe de classification
classe l'objet selon l'accord du loueur.

La FST
envoie 1 x par mois les diplômes aux organes de classification (avec la facture, CHF 50.- par classification hors TVA).

L'organe de classification
transmet le diplôme au loueur (optionellement avec la facture).